

**Vanguard®**

Fiche d'information | 31 janvier 2016

Vanguard U.K. Short-Term Investment Grade Bond Index Fund

Un fonds indiciel

Informations clés sur le fonds						
	Date de création	Souscription initiale minimum*	ISIN	SEDOL	Bloomberg	Valoren
GBP						
Distribuant	22.05.2013	100,000	IE00B95W7137	B95W713	VGUKSTI	21023321
Institutionnelle Plus Distribuant	02.09.2014	200,000,000	IE00BPT2BW03	BPT2BW0	VGVGSTI	25092911
Capitalisation	22.05.2013	100,000	IE00B9M1BB17	B9M1BB1	VGUKSPA	21023317
Institutionnelle Plus Capitalisation	02.09.2014	200,000,000	IE00BPT2BX10	BPT2BX1	VGVGSTA	25092912
Indice de référence		Code de l'indice		Fréquence de négociation (heure limite)		
Barclays GBP Non-Government 1-5 Year 500MM Float Adjusted Bond Index		BCGA500XG		Quotidienne (12:00 heure d'Irlande)		
Domicile		Structure d'investissement		Règlement		
Irlande		UCITS		T+3		
Devise de référence		Encours total				
GBP		GBP (million) 849				
Gestionnaire de portefeuille						
The Vanguard Group, Inc. Europe Bond Index Team						

Objectif

Le fonds vise à dégager des rendements équivalents à ceux de l'indice, un indice obligataire pondéré par la capitalisation boursière du marché des obligations investment grade libellées en livres sterling, qui exclut les emprunts d'État assortis d'une maturité entre 1 et 5 ans. Barclays applique un filtre permettant d'exclure les titres obligataires plus petits et moins liquides de l'univers des titres à revenu fixe.

Stratégie d'investissement

Le fonds suit une stratégie à gestion passive, ou gestion indiciaire, conçue pour répliquer la performance de l'indice. Le fonds investira principalement dans un portefeuille de titres de participation qui reproduira autant que possible la composition d'un échantillon représentatif des titres compris dans l'indice.

Résumé de la performance**

GBP—Vanguard U.K. Short-Term Investment Grade Bond Index

	Parts en capitalisation	
	Après frais (net)	Après frais (net)
2011	—%	—%
2012	—	—
2013	—	—
2014	4.01	4.01
2015	0.98	0.98

Frais courants‡

	Frais courants	Prélèvement automatique de dilution applicable aux souscriptions	Prélèvement automatique de dilution applicable aux rachats
Distribuant	0.15 %	0.30 %	—
Capitalisation	0.15 %	0.30 %	—
Institutionnelle Plus Distribuant	0.05 %	0.30 %	—
Institutionnelle Plus Capitalisation	0.05 %	0.30 %	—

Performance**

GBP—Vanguard U.K. Short-Term Investment Grade Bond Index Fund

Indice de référence—Barclays GBP Non-Government 1-5 Year 500MM Float Adjusted Bond Index

	Parts en capitalisation			Parts en capitalisation		
	Après frais (net)	Avant frais (brut)	Indice de référence	Après frais (net)	Avant frais (brut)	Indice de référence
1 mois	0.54 %	0.55 %	0.52 %	0.54 %	0.55 %	0.52 %
3 mois	0.87	0.90	0.87	0.87	0.90	0.87
Depuis le début de l'année	0.54	0.55	0.52	0.54	0.55	0.52
1 an	0.63	0.78	0.71	0.63	0.78	0.71
Depuis le lancement	2.02	2.20	2.11	2.02	2.20	2.11

Principaux risques d'investissement - La valeur des investissements, et les revenus qu'ils génèrent, peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Les fonds investissant dans des titres à taux d'intérêt fixe comportent des risques de manquement aux obligations de remboursement et de dépréciation de la valeur en capital de votre investissement. Par ailleurs, le niveau des revenus peut être sujet à des fluctuations. Les variations des taux d'intérêt sont susceptibles d'affecter la valeur en capital des fonds investissant dans des titres à taux d'intérêt fixe.

*Pour minimums dans d'autres monnaies, s'il vous plaît consulter notre site Web.

**Les données de performance sur des périodes inférieures à un an sont des données cumulées. Toutes les autres données représentent les performances annuelles. Les chiffres relatifs à la performance comprennent le réinvestissement de tous les dividendes et plus-values. Base de performance du fonds VAN à VAN, avec réinvestissement du revenu brut. La base de la performance de l'indice est le rendement total.

‡Les frais courants reprennent les frais d'administration, les frais d'audit, les frais de dépôt, les frais juridiques, les frais d'enregistrement et les frais réglementaires encourus par les Fonds.

Vanguard U.K. Short-Term Investment Grade Bond Index Fund

Un fonds indiciel

Caractéristiques

	Fonds	Indice de référence
Nombre d'obligations	158	161
Taux actuarial effectif	1.97%	1.94%
Coupon moyen	4.0%	3.9%
Maturité moyenne	2.8 ans	2.8 ans
Qualité moyenne	A+	A+
Duration moyenne	2.6 ans	2.6 ans
Trésorerie court-terme	-0.0%	—

Ventilation par type d'émetteur (% du fonds)

	Fonds
Entreprise - institutions financières	28.0%
Entreprise - Industrie	24.4
Liés au gouvernement - agences	20.6
Liés au gouvernement - supranationals	15.0
Entreprise - services aux Collectivités	4.7
Titrisés	4.0
Liés au gouvernement - collectivités locales	2.7
Liés au gouvernement - souverains	0.6
Total	100.0%

Répartition par qualité du crédit (% du fonds)

	Fonds
AAA	32.4%
AA	15.2
A	22.5
BBB	29.9
Inférieur à BBB	0.0
Sans notation	0.0
Total	100.0%

Les notations de qualité de crédit de chaque émission sont fournies par Barclays Capital qui se base sur les notations de Moody's Investors Service, Fitch Ratings et Standard & Poor's. Lorsque les notations des trois agences sont disponibles pour la même émission, c'est la notation médiane qui est utilisée. Lorsque les notations de seulement deux agences sont disponibles, c'est la notation la plus faible qui est utilisée. Dans le cas d'une seule notation disponible, c'est celle-là même qui est utilisée.

Distribution en fonction des échéances des instruments de crédit (% du fonds)

	Fonds
Moins de 5 ans	100.0%
5 - 10 ans	0.0
Plus de 10 ans	0.0
Total	100.0%

Diversification entre les principaux pays

	Fonds
Royaume-Uni	28.9%
Allemagne	17.7
Supranational	15.0
États-Unis	10.3
Pays-Bas	5.1
France	3.8
Australie	3.0
La Suisse	3.0
Belgique	2.9
La Suède	2.5
Total	92.2%

Glossaire des caractéristiques des fonds

La section relative aux caractéristiques des fonds ci-dessus contient un certain nombre de mesures que les investisseurs professionnels utilisent pour évaluer individuellement la valeur des actions par rapport au marché ou à la moyenne de l'indice. Ces mesures peuvent également être utilisées pour évaluer et comparer les fonds par rapport au marché en calculant les valeurs moyennes de toutes les actions détenues par le fonds et en les comparant à celles de l'indice de référence du fonds. Nous mettons à votre disposition les définitions des termes utilisés.

Le rendement à l'échéance réalisé correspond au taux de rendement obtenu par un investisseur, lorsque les titres obligataires détenus par le fonds ont été conservés jusqu'à échéance.

Le coupon moyen désigne le taux d'intérêt moyen versé par les titres à revenu fixe détenus dans un fonds. Il s'exprime en pourcentage de la valeur nominale.

La maturité moyenne est la durée moyenne au terme de laquelle les titres à revenu fixe détenus par un fonds atteignent leur maturité pour remboursement, sachant que l'émetteur a la possibilité de racheter l'obligation avant la date d'échéance. Elle traduit la part des actifs dans le fonds par titre, ainsi que les contrats à terme détenus par le fonds. En général, plus la maturité effective moyenne est longue, plus le cours des parts du fonds est sensible aux variations des taux d'intérêt du marché.

La qualité moyenne est un indicateur du risque de crédit. Ce chiffre correspond à la moyenne des notations attribuées aux positions obligataires détenues par un fonds par les agences de notation. Ces agences fondent leur jugement de notation sur leur évaluation de la capacité de l'émetteur à honorer ses obligations. La qualité s'exprime en fonction d'une échelle de notation, Aaa ou AAA représentant la note de solvabilité la plus élevée attribuée aux émetteurs.

La duration moyenne est une estimation de la sensibilité de la valeur des titres obligataires détenus par un fonds aux variations de taux d'intérêt. Pour observer dans quelle mesure la valeur peut varier, il suffit de multiplier la duration moyenne par la variation du taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt augmentent d'un point de pourcentage, la valeur des obligations détenues par un fonds dont la duration moyenne est de cinq ans baisse d'environ 5%. Si les taux baissent d'un point de pourcentage, la valeur augmente de 5%.

Le rendement de la distribution désigne les montants de distribution prévus au cours des douze prochains mois en pourcentage du cours moyen de l'unité, à la date indiquée. Il est basé sur l'état du portefeuille à cette date particulière. Il exclut les frais de base et les investisseurs pourraient être assujettis à des retenues d'impôt applicables aux distributions.

Source: The Vanguard Group, Inc.

Vanguard Investments Switzerland GmbH donne uniquement des informations sur les produits et services et ne fournit aucun conseil de placement correspondant à la situation particulière des investisseurs. Si vous avez des questions relatives à vos décisions de placement ou si vous souhaitez savoir si le(s) produit(s) décrit(s) dans le présent document conviendrait(en) à vos besoins et vos attentes, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller financier.

Les données SEDOL ont été fournies par le SEDOL Masterfile™ de la London Stock Exchange. Toute référence faite à une marque de commerce de la Bourse par le fournisseur doit reconnaître les droits de la Bourse à l'égard de cette marque. "SEDOL" et "SEDOL Masterfile" sont des marques déposées de la London Stock Exchange.

Les fonds de Vanguard ne sont pas parrainés, cautionnés, vendus ou promus par Barclays Capital Inc. ou ses affiliés (« Barclays »). Barclays ne fait aucune déclaration quant à la pertinence d'un investissement dans des fonds de Vanguard ou, de manière générale, en valeurs mobilières. La seule relation qui existe entre Barclays et Vanguard est l'octroi de licences par rapport à l'Indice qui est déterminé, composé et calculé par Barclays indépendamment de Vanguard ou des fonds de Vanguard. Barclays n'est nullement dans l'obligation de tenir compte des besoins de Vanguard ou des propriétaires des fonds pour déterminer, composer ou calculer l'Indice. Barclays n'a aucune obligation ni aucune responsabilité dans le cadre de la gestion, de la commercialisation ou des opérations liées aux fonds de Vanguard.

Les informations figurant dans le présent document ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de vente de titres, dans aucun territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la loi, ni à l'égard d'une personne envers laquelle il serait illégal de formuler une telle offre ou sollicitation, ou si la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas habilitée à la formuler. Les informations figurant dans ce bulletin d'informations ne constituent en aucun cas des conseils en investissements, ni des conseils juridiques ou fiscaux. En conséquence, le contenu de cette présentation ne peut servir de base à vos décisions d'investissement. Vanguard Investment Series plc a été autorisée à la distribution en Suisse et/ou à partir de ce pays par l'Autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le représentant et l'agent payeur en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich. On peut se procurer gratuitement les statuts, le DICI et le prospectus de ces fonds, dans d'autres langues, auprès de Vanguard Investments Switzerland GmbH, sur notre site Internet <https://global.vanguard.com/> ou par l'entremise du représentant en Suisse. Le gestionnaire de Vanguard Investment Series plc est Vanguard Group (Ireland) Limited. Vanguard Investments Switzerland GmbH est un distributeur de Vanguard Investment Series plc en Suisse. Vanguard Investment Series plc est agréé par la Banque centrale d'Irlande en tant qu'OPCVM. Les investisseurs potentiels doivent consulter le prospectus des fonds pour de plus amples informations. Les investisseurs potentiels doivent également consulter leurs propres conseillers professionnels au regard des conséquences que peuvent avoir le fait d'investir dans des parts des fonds, de détenir et de vendre des parts des fonds, et de recevoir des distributions, en vertu des lois des pays dans lesquels ils sont impossibles.